

<https://www.snetap-fsu.fr/Suppression-des-seuils-obligatoires-reglementaires-les-personnels-de-direction.html>



Suppression des seuils obligatoires réglementaires : les personnels de direction du SNETAP-FSU et de FO-A prennent position

Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2019

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Les personnels de direction s'inquiètent de devenir les responsables désignés de la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves de nos établissements !

En effet, en renvoyant la discussion au niveau local de l'application des seuils de dédoublement, sous couvert de davantage d'autonomie et de proximité, la [DGER](#) se désengage et renvoie la responsabilité de ses décisions au niveau de l'établissement et plus précisément de son équipe de direction !

Cette suppression de l'obligation réglementaire des seuils de dédoublement risque d'entraîner une dégradation tant sur le plan pédagogique que dans les relations au sein des équipes pédagogiques ;

Nous sommes attachés à notre singularité, notre originalité : la pédagogie adaptée à des effectifs réduits qui est au coeur de nos formations tant professionnelles que générale et technologique ;

Nous nous inquiétons de l'instrumentalisation du projet d'établissement visant, de fait à accompagner la diminution de la [DGH](#) de nos établissements ! Ce n'est pas son rôle.

Nous nous inquiétons de l'usage des moyens de la DGH « enseignements optionnels » pour « la mise en oeuvre de groupes à effectifs réduits supplémentaires » ! Cette enveloppe a vocation à servir au financement de véritables options, essentiels pour nos établissements !

Nous, personnels de direction considérons que l'autonomie des établissements mérite mieux ! Nous sommes prêts à accueillir davantage de jeunes dans nos établissements dans de bonnes conditions pédagogiques !

Les représentants des personnels de direction du SNETAP-[FSU](#), de [FO-Agriculture](#)